Avis au public
EAU/AUT/18/0885

obeler
fenneng:beetebuerg:
hunchereng
näerzeng

eis gemeng

(en application de l'article 24 (2) de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau)

Gestion des eaux dans le cadre de la construction et l'exploitation d'un parking couvert ouvert à Bettembourg

Il est porté à la connaissance du public que la demande de la société Lamesch Exploitation S.A. dans le cadre de la construction et l'exploitation d'un parking couvert ouvert à Bettembourg, a fait l'objet d'une décision ministérielle en date du 30 novembre 2018 Réf. EAU/AUT/18/0885 de la part de Madame la Ministre de Environnement.

Contre la présente décision un recours est ouvert devant le tribunal administratif qui statue comme juge du fond. Le recours doit être introduit, sous peine de forclusion, dans un délai de 40 jours à compter de la notification de la présente. Le délai prend cours le 15 mars 2019 et va jusqu'au 23 avril 2019 inclus.

Le public peut prendre inspection de la décision et des plans y afférents à l'administration communale de Bettembourg.

Fait à Bettembourg, le 13 mars 2019.

Damien NEY
Secrétaire Communal

Laurent ZEIMET
Bourgmestre

Château de Bettembourg : 13, rue du Château : B.P. 29 : L-3201 Bettembourg
T 51 80 80 1 : F 51 80 80 601 : commune@bettembourg.lu : www.bettembourg.lu